

Le nouveau Quartier République

Le journal du Projet - Numéro 2 - Février 2008



Editorial

Vous garantir un cadre de vie plus agréable, des logements de qualité à des loyers accessibles, dans un quartier attrayant où il fera bon vivre, ce sont les objectifs qui nous guident dans la mise au point du programme de rénovation urbaine du quartier République.

Le dossier de demande de financement a été déposé à l'Agence pour la Rénovation urbaine (ANRU) début 2008. La première construction, rue du « Docteur Roux » commencera dès le quatrième trimestre 2008.

Vos entretiens avec les enquêteurs mandatés par l'Opac du Val-de-Marne nous permettent aujourd'hui de mieux connaître vos besoins et vos souhaits en matière de relogement et d'apporter ainsi à chacun d'entre vous, des réponses adaptées et personnalisées.

Notre projet démarre. Tout au long de sa réalisation, nous resterons attentifs à vos remarques et à vos suggestions. Votre participation active et constructive à nos côtés est l'élément indispensable à sa réussite.

Le nouveau quartier République se précise

Le projet, tel qu'il vous a été présenté à plusieurs reprises et notamment lors du référendum d'octobre 2006, se précise. Cela permet d'une part la construction d'un nombre élevé de logements et d'autre part la création d'espaces publics pour favoriser plus encore l'intégration des nouveaux bâtiments dans leur environnement. De plus, les nouvelles résidences seront de petite taille, plus chaleureuses et conviviales.



Au total, le projet du nouveau quartier République induira la construction sur l'ensemble de la ville de plus de 740 logements neufs en locatif social et en accession à la propriété en complément des projets conduits par la Ville.

Rue du Docteur Roux (1). La résidence proposera 94 logements en locatif social. Elle sera composée d'un bâtiment de trois étages qui comprendra également en rez-de-chaussée une crèche et une centaine de places de parking en

sous-sol. Les travaux démarreront fin 2008.

À la place du parking Widal (2), ce sont 63 logements en locatif social qui sont prévus. Les travaux devraient démarrer fin 2011.

À proximité de la résidence Lamaze (3), 40 logements en locatif social sont prévus. Les travaux pourraient démarrer fin 2011.



Rue du Docteur Roux. Architecte : cabinet Ellboode



Les ateliers de la mémoire

Jeunes ou plus âgés, vous avez tous beaucoup de souvenirs de votre quartier : photos, vidéos, récits ou objets de toutes sortes... Mettre en commun cette vie ensemble, partager encore une fois les bons moments et en garder la trace peut être une étape importante pour aborder l'avenir avec confiance.

La Ville de Bonneuil et l'Opac du Val-de-Marne étudient donc actuellement les formes possibles de ce travail de mémoire. Film, livre... rien n'est encore fixé. Quoi qu'il en soit, vos témoignages, vos photos, vos vidéos ou vos récits seront les bienvenus. Votre participation sera précieuse, et nous ne manquerons pas de vous solliciter lors de la mise en place de ces ateliers de la mémoire.

Le nouveau Quartier République est une publication de l'Opac du Val de Marne et de la Ville de Bonneuil sur Marne. **Rédaction** : Opac du Val de Marne. **Conception et réalisation** : Gavrinis. **Photos** : Carole Martin. **Impression** : Ville de Bonneuil sur Marne



Butte Eugénie Cotton, le long de l'avenue de la République, Architecte : Gilles Margot-Duclot



Butte Eugénie Cotton, le long de la RD 30

Butte Eugénie Cotton (4). La résidence prévue à la place de la butte Eugénie Cotton proposera quant à elle 95 logements en locatif social et environ 2000 m² de bureaux. Après consultation de 5 architectes, un jury composé des représentants de la Ville, de l'Opac et de l'Amicale des locataires du quartier République vient de retenir un projet architectural et paysager. Ce programme proposera notamment 11 petits immeubles de 2 logements. Les travaux s'effectueront en deux tranches. La première tranche concernant 40 logements devrait démarrer à la mi 2009.

Au-dessus du nouveau centre commercial (5) situé à la place de l'ancien, 63 logements en locatif social seront mis en chantier à partir de janvier 2010.

À proximité de la rue Guy Moquet (6), la construction d'un programme de 50 logements en locatif social est programmée au printemps 2011.

Dans le centre ancien, sur le terrain du centre technique municipal, transféré rue de l'Ouest, la construction de 70 logements en locatif social et 63 en accession à la propriété devrait démarrer en 2010.

Enfin, à partir de 2012, ce sont près d'une centaine de logements en accession à la propriété et une centaine en locatif libre (par La Foncière Logement) qui seront construits à la place de la barre Fleming.

Comme toutes les constructions neuves de l'Opac, ces logements bénéficieront du label Habitat & Environnement qui garantit aux habitants confort, maîtrise des charges et économie d'énergie. ■

Relogement : une enquête pour mieux connaître vos besoins

L'Opac du Val de Marne a confié à un cabinet indépendant, une étude permettant de cerner au mieux vos souhaits et vos besoins particuliers en matière de relogement.

Quatre cents familles locataires des résidences Fleming et Widal ont été contactées entre juillet et octobre 2007 et 380 d'entre elles ont répondu. Les premières conclusions ont été remises à l'Opac début novembre 2007. D'un point de vue général, elles mettent en évidence :

- votre fort attachement à la ville et à votre quartier particulièrement : près d'une famille sur deux est installée à Bonneuil depuis plus de 20 ans et 60 % d'entre vous souhaitent rester dans le quartier République
- votre souhait de voir changer votre quartier : 68 % d'entre vous attendent une amélioration visible de leur cadre de vie, confirmant ainsi le vote du referendum du 8 octobre 2006
- de nombreuses demandes de relogement dans les résidences neuves : c'est en effet le souhait de plus de 2/3 d'entre vous. Parmi les familles habitant les résidences Fleming et Widal, il faut noter également la présence de :
 - 61 familles de plus de 5 personnes
 - 77 familles ou personnes en sous occupation

- 85 familles dont le chef de famille est âgé de 60 ans et plus
 - 120 familles déclarant des problèmes de santé.
- Grâce à ces résultats, l'Opac s'engage, conformément à la Charte de relogement qui vous a été adressée, à apporter à chacun des réponses personnalisées et adaptées, et à veiller à la mise en place de dispositifs particuliers en matière :
- ◆ d'aide à l'emménagement
 - ◆ d'adaptation de la taille et de l'accessibilité des logements,
 - ◆ d'accompagnement social spécifique. ■

Les commerces

Le maintien des commerces de proximité dans le quartier constitue une priorité pour la Ville et l'Opac. Il s'agit de préserver des lieux de vie et de rencontre. Des négociations sont actuellement en cours avec chacun des commerçants de l'actuel centre commercial République.

